

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

ID : 074-217400787-20251212-DEL_2025_45-DE



Délibération n° 2025-45

Conseillers municipaux	le douze décembre deux-mil vingt-cinq à dix-neuf heures,	
En exercice : 9	Le conseil municipal de la commune de CLERMONT s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Christian VERMELLE, maire.	
Quorum : 5		
Présents : 7	Date de convocation : 04/12/2025 Date d'affichage : 10 octobre 2023	
Pouvoir(s) : 1	Présents : Christian VERMELLE, Laury CICLET, Mourad BELMESSIKH, Anne-Olivia CAVALLARI, Geoffrey DUNAND, Philippe MONOD, Serge PASSERAT. <u>Absent(s)</u> : Christine DOCHE, Loïc TARDY.	
Scrutin Ordinaire	Procuration(s) : Christine DOCHE donne pouvoir à Christian VERMELLE. Secrétaire de séance : Laury CICLET	

Eau Potable

Tarifs 2026-2027

Monsieur le maire rappelle que le code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que « *les budgets des SPIC communaux doivent être équilibrés en recettes et en dépenses (principe d'autoréquilibre) et leurs financements doivent être intégralement assurés par les redevances perçues auprès des usagers pour compenser le service rendu* ». (L. 2224-1 et L. 2224-12-3)

Il rappelle que le compte administratif 2024 du budget annexe 'eau' était en déficit et qu'une subvention d'équilibre a été versée en 2025. Il précise qu'afin d'assurer le financement du budget annexe de l'eau par les usagers du service et non au moyen de subventions du budget principal, un ajustement des tarifs de l'eau doit être étudié.

Monsieur le maire informe les conseillers que lors de sa séance du 05/12/2025 le Syndicat Mixte des Eaux de Bellefontaine et Semine (SMEBS) a augmenté ses tarifs de vente d'eau au 01/01/26 de **0.03165 € TTC/m³** et qu'il y a lieu de répercuter cette augmentation sur les usagers.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

FIXE les tarifs du service de l'eau comme suit :

Tarifs	Depuis le 01/08/2025	A partir du 01/08/2026
Abonnement	52 €	52 €
Location du compteur	15 €	15 €
M3 - tranche de 0 à 250 m ³	1.99 €	2.02 €
M3 - tranche à partir de 251m ³	1.59 €	1.62 €

DIT que ces nouveaux tarifs seront appliqués à partir du **1^{er} août 2026**, pour la période de facturation du 01/08/26 au 31/07/27.

Le secrétaire de séance,
Laury CICLET



Le Maire,
Christian VERMELLE